Donner toute leur place aux jeunes – y compris les enfants – dans la participation citoyenne

# Pourquoi inclure les jeunes dès l’enfance ?

La participation citoyenne inclusive ne se limite pas aux adultes. Elle concerne aussi les enfants, les adolescent.e.s et les jeunes adultes. Leur implication n’est pas seulement une question de droits — comme le rappelle la Convention des Nations unies relative aux droits de l’enfant, dont la Suisse fait partie — mais aussi une ressource précieuse pour améliorer la qualité des décisions publiques et renforcer la légitimité démocratique.

Souvent, on considère les enfants comme « trop jeunes » pour contribuer, ou on réduit leur rôle à une présence symbolique. Pourtant, leur regard direct, spontané et créatif apporte une clarté que les adultes, enfermés dans des logiques institutionnelles ou professionnelles, peuvent avoir du mal à retrouver. Les adolescent.e.s et jeunes adultes, quant à eux, apportent une énergie critique et innovante, essentielle pour nourrir le dialogue intergénérationnel.

Intégrer les jeunes, dès l’enfance, ne profite donc pas seulement à leur développement personnel : c’est aussi un investissement collectif qui renforce les adultes, les institutions et la société entière.

# Les besoins spécifiques des enfants, adolescent.e.s et jeunes adultes

Pour que leur participation soit réelle et non symbolique, certains éléments sont essentiels :

* **Langage adapté** : les enfants et adolescent.e.s ont besoin d’un vocabulaire clair, d’exemples concrets, de supports visuels ou interactifs.
* **Capacités en évolution** : leurs aptitudes changent avec l’âge ; il faut donc calibrer les méthodes (jeux de rôles, tirage au sort, débats guidés, ateliers créatifs et/ou ludiques, supports numériques).
* **Autonomie et reconnaissance** : respecter leur indépendance progressive vis-à-vis des adultes encadrants (parents, enseignant.e.s), sans les infantiliser ni les instrumentaliser.
* **Respect effectif de leurs apports** : montrer que leurs propositions ne sont pas décoratives mais intégrées aux décisions finales.
* **Développement de la conscience citoyenne** : transformer la participation en une expérience d’apprentissage, en renforçant leur compréhension des enjeux collectifs et leur sentiment d’efficacité citoyenne.

# Approche différenciée : libérer et protéger la parole des jeunes

Les espaces différenciés, réservés aux enfants, adolescent.e.s ou jeunes adultes, présentent des avantages déterminants :

* **Créer un cadre sécurisé** : sans la présence d’adultes qui impressionnent, les jeunes s’expriment plus librement, avec moins d’autocensure.
* **Adapter les méthodes** : pour les enfants, on privilégie les jeux de simulation, le dessin, les cartes ou les histoires ; pour les adolescent.e.s, des outils numériques, débats ou ateliers créatifs.
* **Réduire les asymétries de pouvoir** : face à des adultes expérimenté.e.s, les jeunes risquent de se taire ; l’espace différencié leur redonne confiance et les prépare pour une rencontre collective ultérieur.
* **Reconnaître leur autonomie** : montrer que leur parole compte pour elle-même, et pas seulement comme un complément de la parole adulte.

Ces espaces différenciés sont particulièrement précieux dans les premières phases (diagnostic, expression des besoins, formulation de propositions). Ils permettent d’éviter que la parole des jeunes ne soit noyée, et de révéler des apports qu’un cadre collectif pourrait inhiber.

# Approche collective : reconnaissance mutuelle et bénéfices partagés

L’intégration des jeunes dans des espaces collectifs, aux côtés d’adultes, est tout aussi essentielle. Elle offre :

* **Reconnaissance symbolique et politique** : leur présence aux côtés des adultes confirme leur statut de citoyen.ne.s à part entière.
* **Dialogue intergénérationnel** : la confrontation des expériences et des visions du monde stimule la réflexion collective et favorise une meilleure compréhension mutuelle.
* **Bénéfices pour les adultes** : écouter les jeunes force à simplifier et clarifier des concepts complexes, à se confronter à des questions franches et souvent inattendues, et à sortir d’habitudes de pensée trop figées. Les adultes découvrent aussi les aspirations des générations futures et peuvent ajuster leurs choix en conséquence.
* **Légitimation des décisions** : un processus qui inclut sérieusement les jeunes, y compris les enfants, gagne en crédibilité auprès du public, qui voit que toutes les générations ont été consultées.

Pour être inclusif, l’espace collectif doit prévoir des règles claires de respect mutuel, des techniques d’animation adaptées (petits groupes, mixité intergénérationnel, tirage au sort, tours de parole, supports visuels), et une vigilance particulière contre les micro-agressions du type « tu es trop jeune pour comprendre ».

# Considérations supplémentaires

* **Accessibilité logistique** : tenir compte des horaires scolaires ou universitaires, faciliter le transport, prévoir des pauses adaptées aux enfants.
* **Diversité interne** : les besoins d’un.e enfant de 10 ans, d’un.e adolescent.e de 16 ans ou d’un.e étudiant.e de 23 ans sont très différents. La participation doit être pensée avec souplesse, en tenant compte aussi des intersections (handicap, appartenance à un groupe racisé, orientation sexuelle, etc.).
* **Retour d’information** : donner aux jeunes un feedback clair et concret sur ce qui a été retenu de leurs propositions. C’est essentiel pour éviter la frustration et renforcer leur confiance.
* **Éviter l’instrumentalisation** : la participation des jeunes ne doit pas être une simple vitrine symbolique, mais une démarche réelle d’influence sur les décisions.

# Conclusion : une participation bénéfique pour toutes, toux et tous.

Choisir entre une approche différenciée et une approche collective n’est pas un choix dogmatique : c’est une décision stratégique à prendre en fonction des objectifs, des ressources et des besoins des publics concernés.

* Les espaces différenciés permettent de libérer la parole, d’adapter les méthodes et de recueillir des apports authentiques.
* Les espaces collectifs assurent la reconnaissance, le dialogue et la légitimité partagée.

Pour les jeunes, cette participation développe leur autonomie, leur conscience citoyenne et leur confiance dans la démocratie.

Pour les adultes et les institutions, elle est une source de créativité, de lucidité et de renouvellement. Entendre les enfants et les jeunes, c’est non seulement respecter leurs droits, mais aussi améliorer la qualité des décisions pour toute la société.

La valeur d’un processus participatif ne réside pas dans le nombre de personnes présentes, mais dans la qualité des conditions qui permettent à chacun·e de contribuer pleinement. En reconnaissant la légitimité des apports à chaque étape de la vie, on bâtit une citoyenneté vivante, équitable et tournée vers l’avenir.